



**Freiner les primes et
préparer l'avenir !**

**Maîtriser
les coûts,
renforcer
les soins.**

oui⁺

le 24 novembre
**au financement
uniforme**
(réforme de la LAMal)

OUI au développement des soins ambulatoires

Privilégier le retour à domicile au maintien à l'hôpital

Les acteurs du système de santé sont soumis depuis trop longtemps à de mauvaises incitations qui les conduisent à se focaliser sur leurs propres intérêts. Le mode de financement est aussi complexe qu'inéquilibré et n'encourage pas la coordination entre les parties prenantes. **Des traitements superflus en résultent, ce qui est fâcheux pour les patients et rend le système coûteux.**

« En Suisse, des milliers de patients se retrouvent dans un lit d'hôpital coûteux alors qu'ils se porteraient mieux chez eux. »

Trop de traitements stationnaires. Favorisons le maintien à domicile ! Les progrès de la médecine permettent d'effectuer de plus en plus de traitements ambulatoires, sans passer la nuit à l'hôpital. **Des économies considérables sont ainsi possibles, dans l'intérêt des patients.** Malgré cette évolution réjouissante, la Suisse est à la traîne.



Benjamin Roduit
Conseiller national
Le Centre (VS)



Céline Weber
Conseillère nationale
PVL (VD)

Renforçons la coordination ! Les fournisseurs de prestations, assureurs et cantons agissent en silos. Il en résulte une surabondance de traitements et une coordination des soins insuffisante. Les patients en font les frais, comme les assurés et les contribuables.

Une meilleure collaboration est urgemment nécessaire. **Des hospitalisations et des entrées trop précoces en EMS pourront alors être évitées.** En harmonisant la prise en charge des prestations stationnaires, ambulatoires et de soins (domicile et EMS), le financement uniforme permettra enfin aux acteurs de tirer à la même corde.

Seuls les intérêts des patients doivent être au cœur des préoccupations.



Laurent Wehrli
Conseiller national
PLR (VD)



Cyril Aellen
Conseiller national
PLR (GE)

Les coûts sont trop élevés. Garantissons plus d'équité ! Le financement uniforme mettrait fin à la répartition de plus en plus injuste des coûts, qui se fait au détriment des payeurs de primes, et réduirait les coûts globaux.

La réforme permettrait d'économiser 440 millions de francs par an. **Elle délesterait enfin les payeurs de primes d'une partie de la charge qui pèse sur leurs épaules.**

« La réforme réduirait les coûts et soulagerait les payeurs de primes. »

Légende du graphique :

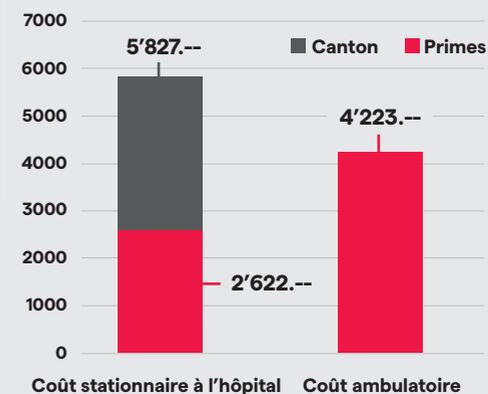
En stationnaire à l'hôpital, le traitement coûte CHF 5'827. En ambulatoire, ce même traitement coûte CHF 4'223 mais le canton ne prend rien en charge : les payeurs de primes paient donc aujourd'hui CHF 1'601 de plus malgré un coût plus faible.

oui le 24 novembre
au financement
uniforme

Un financement à rééquilibrer. Les traitements ambulatoires augmentent. Cela permet de précieuses économies. Mais les payeurs de primes doivent pourtant dépenser toujours plus. Pourquoi ?

- ▶ Car les cantons ne contribuent qu'aux prestations stationnaires à l'hôpital, pas à l'ambulatoire.
- ▶ Voilà pourquoi les primes ont augmenté bien plus vite que les coûts globaux de la santé ces dernières années !
- ▶ Cette injustice doit être corrigée. Cantons et assureurs doivent participer uniformément au financement de toutes les prestations.

Opération d'une hernie inguinale Financement actuel absurde



Source: Santésuisse

Le financement uniforme profite à tous : aux patients, au personnel de santé, aux contribuables et aux payeurs de primes.

Freiner les primes et préparer l'avenir !
Plus d'équité, stop à la hausse exponentielle des primes

Maîtriser les coûts, renforcer les soins.



Lukas Engelberger
Président CDS



Dr Sébastien Jotterand
Co-président Médecins
de famille Suisse



Martine Ruggli
Présidente
pharmaSuisse



Christina Zweifel
Directrice CURAVIVA

Cette réforme est saine et nécessaire. Le financement uniforme élimine les incitations inopportunes dans le secteur de la santé. Il s'agit d'une solution mûrement réfléchie depuis plusieurs années et bénéficiant d'un très large soutien. Elle stimulera la collaboration entre médecins, thérapeutes, pharmacies, services d'aide et de soins à domicile, hôpitaux et EMS. **La médecine de famille et les soins infirmiers seront renforcés.**

Moins de nuitées superflues à l'hôpital et d'entrées prématurées en EMS : voilà qui soulagerait le personnel soignant et libérerait des ressources mobilisées inutilement. Tant le Conseil fédéral que le Parlement, les cantons et les communes se prononcent clairement en faveur du financement uniforme. **Le secteur de la santé est aussi largement uni derrière cette réforme.**

Le financement uniforme renforce la qualité des soins, réduit les coûts et allège la charge des payeurs de primes !



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

MODÈLE

**Bulletin de vote pour le référendum du
24 novembre 2024**

Acceptez-vous la modification
du 22 décembre 2023 de la loi
fédérale sur l'assurance-maladie
(LAMal) (financement uniforme
des prestations) ?

Réponse

OUI

Sont favorables à la réforme :

- ▶ Le Conseil fédéral et le Parlement
- ▶ Les cantons et les communes
- ▶ Une multitude d'acteurs du système de santé



www.financement-uniforme.ch